

PATRIMOINE NATUREL DE L' AISNE

DÉCOUVREZ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES







É D I T O

Michèle Fuselier

Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne,
Transition écologique et Développement durable

Face aux défis environnementaux contemporains — protection des écosystèmes, préservation de la ressource en eau, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, adaptation au dérèglement climatique — le Département de l'Aisne réaffirme plus que jamais son **engagement en faveur d'un territoire durable et résilient**. Depuis plus de trente ans, notre collectivité œuvre à la sauvegarde de ses richesses naturelles grâce à sa **compétence exclusive en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)**.

Souvent méconnu, le patrimoine naturel axonais est pourtant d'une diversité remarquable. Dans ce département à dominante rurale se déploient bois et forêts, marais, prairies inondables, pelouses sèches, bocages et sources pétrifiantes : autant de milieux aux équilibres fragiles, abritant **une faune et une flore d'une richesse insoupçonnée**. Préserver ces espaces, c'est protéger des réservoirs de biodiversité, mais aussi **des lieux de respiration, de découverte et de bien-être pour l'ensemble des Axonaises et des Axonais**.

À travers ce livret, nous vous invitons à parcourir quelques-uns **des sites emblématiques de notre territoire**. Ils témoignent du travail mené aux côtés de **nombreux partenaires engagés pour la connaissance, la gestion et la valorisation de ces espaces d'exception**. Cet héritage naturel, aussi précieux que vulnérable, constitue **un bien commun que nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures**.



**ESPACES NATURELS
SENSIBLES**





SOMMAIRE

L'Aisne préserve la biodiversité	7
Les Espaces Naturels Sensibles de l'Aisne	8 à 9
BOIS ET FORÊTS RENOMMÉS	10 à 15
Le Bois Hariez en Forêt de Retz	12
L'Artoise en Forêt de Saint-Michel	14
PAYSAGES BOCAGERS PRÉSERVÉS	16 à 19
Le Bocage du Franc Bertin	18
LANDES ET PELOUSES PRODIGIEUSES	20 à 25
La Pelouse de la Chaouïa	22
Le Parc des Bruyères	24
PRAIRIES INONDABLES REMARQUABLES	26 à 29
La Moyenne Vallée de l'Oise	28
MARAIS SINGULIERS	30 à 37
Le Marais de Cessières	32
Les Marais de la Souche	34
Le Marais d'Isle	36
SOURCES PÉTRIFIANTES SURPRENANTES	38 à 41
La Fontaine Saint-Martin	40
Les partenaires du Département	42
Index	44





L' AISNE

préserve la biodiversité



Moyenne Vallée de l'Oise © CD02 - FX

Je n'ai jamais cessé d'être émerveillé par les richesses du patrimoine naturel de l'Aisne

Marcel BOURNÉRIAS (1920-2010), botaniste français

Influences climatiques diverses, contextes pédologiques* et géologiques variés, usages et occupations multiples des sols... dans les Hauts-de-France, le département de l'Aisne se distingue de ses voisins par des caractéristiques hétéroclites à travers le territoire. Cette spécificité est à l'origine de la **grande diversité** des paysages et des milieux naturels axonais **et contribue à l'existence d'une biodiversité** particulièrement riche et abondante.

La politique départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles repose sur **la mise en place de mesures de préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels**. Tout en veillant à la sauvegarde des habitats, de la flore et de la faune présentant un enjeu de conservation avéré, il s'agit aussi de faire **connaître et valoriser auprès du public les richesses naturelles de l'Aisne**.



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

de l'Aisne

OUVERTS AU PUBLIC

En 2026, l'Aisne compte plus de 200 sites naturels labellisés ENS par le Conseil départemental. Ce label est attribué à des lieux d'intérêt majeur pour leurs caractéristiques écologiques et paysagères. Sa vocation repose sur la mise en gestion de ces sites naturels à des fins de préservation.

Grâce à une démarche partenariale durable, le Conseil départemental de l'Aisne s'attache de longue date à mobiliser et soutenir un large réseau d'acteurs. Institutionnels et publics, scientifiques et associatifs, tous partagent les mêmes ambitions à l'égard du patrimoine naturel axonais.

À travers la mise en valeur d'un humble échantillon de sites ENS, ce livret vous invite à la découverte de paysages et de milieux naturels emblématiques de l'Aisne. Un héritage patrimonial qui se révèle aussi remarquable que vulnérable. Un bien commun qui mérite toute notre attention : hier comme aujourd'hui, et pour demain.



208
SITES
LABELLISÉS
ENS
DANS L'AISNE

+ de
46 000
HECTARES

soit 6 %
DU TERRITOIRE
DÉPARTEMENTAL



Bois et forêts



Bocages



Landes et pelouses sèches



Prairies inondables



Marais & tourbières



Sources pétrifiantes

**Pour chaque ENS,
retrouvez le cas échéant
les informations suivantes :**



Visite libre



Accès réglementé



Sentier de randonnée



**RETROUVEZ
LES SENTIERS
DE RANDONNÉE**

sur www.randonner.fr







BOIS & FORÊTS RENOMMÉS



Selon les conditions dans lesquelles elle se développe, ainsi que les activités humaines qui y sont à l'œuvre, la sylve offre une mosaïque forestière. Différentes strates de végétations abritent une flore et une faune abondantes et spécifiques à ces milieux complexes.*

De la strate arborée qui y est prédominante, à la strate muscinale*, en passant par la strate arbustive et la strate herbacée, toutes contribuent à construire les sols forestiers, qui sont parmi les plus riches en nutriments. Véritables réservoirs de biodiversité, les bois et forêts nous offrent des services écosystémiques essentiels, tels le stockage de dioxyde de carbone atténuant l'effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, ou encore la protection contre l'érosion des sols et la préservation de la qualité des eaux.

Dans l'Aisne, territoire aux conditions climatiques, pédologiques* et topographiques hétérogènes, on distingue plusieurs types de forêts emblématiques. Alors qu'en Thiérache, les forêts offrent des complexes frais et humides, à influence submontagnarde rare dans les Hauts-de-France, le Laonnois est caractérisé par un réseau de forêts acclimatées à la variété des conditions, des plus humides aux plus sèches et à tendance méridionale*. Au Sud de l'Aisne, se développent des complexes sur des sols plus profonds, où évoluent notamment chênaies et hêtraies.

Avec près de 100 000 hectares de surface boisée, le département de l'Aisne possède le deuxième taux de boisement le plus élevé des Hauts-de-France, derrière le département de l'Oise avec lequel il forme le continuum forestier le plus important de la région.



Le Bois Hariez

RETHEUIL ET HARAMONT



LE BOIS HARIEZ EN FORÊT DE RETZ

La Forêt domaniale de Retz, gérée par l'Office National des Forêts (ONF), est l'un des plus grands massifs forestiers de France. Sylviculture et préservation de la nature s'y équilibrent pour le maintien d'un patrimoine forestier emblématique reconnu « Forêt d'Exception® ». Le Bois Hariez se situe au Nord-Ouest de ce massif et s'étend sur plus de 600 hectares.

Majoritairement composé de futaies* de Hêtre, le Bois Hariez **présente des intérêts historiques et écologiques majeurs**. Aujourd'hui, **il abrite des espèces devenues exceptionnelles dans les Hauts-de-France**. On y trouve par exemple l'une des rares populations de **Dicrane vert** dans l'Aisne, une espèce de mousse protégée par la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ». Celle-ci pousse dans les zones brumeuses, au pied des arbres à écorce lisse, en particulier le Hêtre. Le Bois Hariez bénéficie également à plusieurs populations de chauves-souris, telles que le **Petit Rhinolophe**, qui vole entre forêts, ponts ferroviaires et carrières souterraines, ou le Murin de Bechstein, strictement forestier.

Labellisé ENS, le Bois Hariez constitue l'une des trois entités du site Natura 2000 « Massif forestier de Retz ». Il fait par ailleurs l'objet, sur 42 hectares, d'un projet de Réserve Biologique Intégrale (RBI) par l'ONF. Ce statut a pour vocation de **laisser s'accomplir le cycle sylvigénétique, limitant l'intervention humaine aux actions de sécurisation**.



Le Lucane cerf-volant



Le Dicrane vert



Le Petit Rhinolophe





L'Artoise en Forêt

SAINT-MICHEL



L'ARTOISE EN FORÊT DE SAINT-MICHEL

Située en Thiérache, la Forêt domaniale de Saint-Michel séduit par son atmosphère singulière. Feuillus et résineux se mêlent à de nombreux vestiges historiques et à un entrelacs de rivières et ruisseaux dont fait partie l'Artoise, l'une des rares rivières considérées comme sauvages dans les Hauts-de-France.

Reconnue pour son état de fonctionnement écologique remarquable, l'Artoise bénéficie de conditions géologiques et d'une occupation forestière de fond de vallée particulièrement favorables à la préservation de la qualité des eaux. Cela confère à la rivière une grande valeur écologique qui se manifeste par la présence d'habitats aquatiques et alluviaux notables pour les Hauts-de-France.

La Cigogne noire, la Salamandre tachetée, le Cincle plongeur ou encore insectes perles et crustacés d'eau douce y trouvent ainsi leurs habitats de prédilection. C'est ici qu'a été relevé l'insecte perle scandinave *Amphinemura borealis* pour la seule fois en France. Quant à la flore locale, celle-ci se distingue aussi par la présence d'espèces à affinité submontagnarde, telle la fougère Polypode du Hêtre, atypique dans la région.

Les conditions naturelles exceptionnelles liées à l'Artoise expliquent la désignation par l'ONF de la première Réserve Biologique Intégrale (RBI) de l'Aisne. Celle-ci se situe au sein des sites Natura 2000 « Massif forestier de Saint-Michel » et « Forêts de Thiérache : Hirson et Saint-Michel », également labellisés ENS.



La Chouette hulotte

La Fougère Polypode du Hêtre

La Salamandre tachetée





PAYSAGES BOCAGERS PRÉSERVÉS



Lié aux activités d'élevage et de polyculture, le bocage désigne l'organisation parcellaire instaurée par la mise en réseau de haies entourant les parcelles rurales. Ainsi façonné et entretenu par l'humain, il forme un maillage de milieux variés où cultures, prés, vergers, mares, ripisylves et bosquets offrent une mosaïque d'habitats essentiels pour la faune.*

Véritables corridors écologiques structurant le paysage, les réseaux de haies favorisent des zones de contact indispensables pour la flore et la faune. De multiples essences et espèces floristiques composent tantôt des milieux ouverts, tantôt des milieux fermés, où varient les strates végétatives et les gradients d'humidité. Cette grande variété profite aux cycles vitaux d'une diversité d'espèces animales, qu'elles soient typiques des champs, des prairies, des lisières ou encore des forêts, qu'elles affectionnent les milieux secs ou plus humides.

Outre les supports de biodiversité, le bocage rend nombre d'autres services écosystémiques essentiels aux activités humaines. Le maillage de haies et la variété des milieux protègent en effet contre les vents et les fortes chaleurs, contre la pollution, le ruissellement et l'érosion. Le bocage permet une meilleure régulation hydrologique et offre par ailleurs un cadre de vie sain et bucolique.

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, les complexes bocagers ont toutefois fortement régressé au profit des activités de grandes cultures. Dans l'Aisne, bien que quelques îlots épars de bocage demeurent, c'est principalement en Thiérache, à la limite Nord-Est du département, que des paysages bocagers à préserver restent encore bien présents.



Le Bocage du Franc Bertin

LES AUTELS ET RÉSIGNY



LE BOCAGE DU FRANC BERTIN



L'Hirondelle

Situé en Thiérache, le site du Bocage du Franc Bertin s'étend sur une superficie de 132 hectares. Il constitue un ensemble bocager authentique et notable, reconnu pour la qualité et la richesse de son patrimoine naturel.

Représentatif du bocage de la Thiérache axonaise, ce site témoigne de l'identité paysagère champêtre du territoire, où s'entremêlent de nombreuses prairies, mares et petits boisements enlacés d'un maillage de plus de 6 000 mètres de haies et de vieux arbres particulièrement bien conservés.

Ainsi, trouve-t-on au sein de ce site préservé une flore et une faune abondantes typiques du bocage, tels le Cumin des prés ou encore l'Achillée sternutatoire, et la Pie-grièche écorcheur, un passereau bien représenté dans le département de l'Aisne mais relativement rare à l'échelle des Hauts-de-France.

Labellisé ENS, le site « Bocage du Franc Bertin » fait également partie du réseau Natura 2000. La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne y coordonnent des suivis scientifiques et des mesures agro-environnementales afin de maintenir un équilibre fonctionnel entre activités économiques et sauvegarde des paysages et de la biodiversité.



Le Cynorhodon



L'Achillée sternutatoire



La Pie-grièche écorcheur





LANDES & PELOUSES PRODIGIEUSES



Les landes et pelouses sèches constituent des réservoirs de biodiversité exceptionnels dans les Hauts-de-France. Elles offrent en effet des habitats essentiels pour de nombreuses espèces de plantes, oiseaux, papillons, sauterelles, araignées et petits mammifères affectionnant les milieux chauds et arides.

Tandis que les landes sont des formations végétales arbustives et ligneuses*, au feuillage persistant et à forte densité de recouvrement, les pelouses forment quant à elles des milieux herbacés plus ouverts et ras du sol, dont certaines sont typiques des coteaux calcaires.

Également appelées localement des « savarts », elles constituent des milieux naturels hérités d'une activité pastorale ancestrale. Avec la régression de cet usage traditionnel, leurs surfaces ont fortement diminué partout en Europe. Elles ont alors été converties en terres labourables ou ont naturellement évolué vers des milieux boisés.

Le département de l'Aisne possède cependant encore de nombreux témoins de ces milieux exceptionnels. Landes de la Réserve Naturelle Nationale de Versigny et landes du Tardenois, savarts des coteaux du Chemin des Dames, du Soissonnais ou de la Vallée de la Marne en sont des exemples. Le Camp militaire de Sissonne et ses immenses paysages de savarts, hérités de l'ancienne Champagne pouilleuse, est un site d'exception pour la conservation des pelouses calcaires dans le Nord de la France.



La Pelouse de la Chaouïa

ŒUILLY



LA PELOUSE DE LA CHAOÛIA

Le site de la Pelouse de la Chaouïa s'étend sur une surface d'un peu plus de 6 hectares et fait partie du vaste réseau des coteaux du Chemin des Dames, situés entre la vallée de l'Ailette et la vallée de l'Aisne. Il doit son nom aux troupes françaises originaires d'Afrique du Nord qui, durant la Première Guerre mondiale, s'y étaient abritées. « Chaouïa » vient du berbère « chaoui » qui signifie « éleveur de moutons ».

La Pelouse de la Chaouïa constitue aujourd'hui un espace naturel composé de boisements et de vastes pelouses calcicoles abritant une flore typique de ces milieux secs. On y trouve notamment des plantes vivaces, tel l'Œillet des Chartreux, et plus de la moitié des espèces d'orchidées sauvages présentes dans les Hauts-de-France. Le site offre par ailleurs des habitats de prédilection pour le Lézard vert, la Mante religieuse, l'araignée Érèse coccinelle, ainsi que de nombreuses cavités à chauve-souris.

Le pâturage extensif, complété par une fauche ponctuelle avec exportation des foins, constitue une action durable en faveur de ces écosystèmes vulnérables et menacés. Propriété communale d'Œuilly et de propriétaires privés, la gestion de ce site est assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Le site est labellisé ENS pour sa richesse floristique d'exception. Il est également classé en partie pour son patrimoine géologique et écologique dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale des Coteaux du Chemin des Dames.



Le Lézard vert



L'Œillet des Chartreux



La Mante religieuse

L'Érèse coccinelle







Le Parc des Bruyères

FÈRE-EN-TARDENOIS



LE PARC DES BRUYÈRES

Le Parc des Bruyères est un site remarquable localisé dans le Tardenois, au Sud de l'Aisne. Représentatif des caractéristiques naturelles de son territoire, il regroupe sur une surface de 92 hectares boisements, prairies, pelouses, landes, marais et tourbières, soit une mosaïque de milieux naturels secs à humides.

Site atypique, le Parc des Bruyères offre de nombreux paysages et abrite une biodiversité exceptionnelle. On y trouve notamment deux types de landes présents dans l'Aisne : la lande humide, caractérisée par la présence dominante de la Bruyère à quatre angles, s'y développe localement tandis que les landes sèches à Callune commune dominant le paysage.

En été, les pelouses sur sables, royaume des criquets, sauterelles et nombreux autres insectes, sont parsemées des floraisons roses de l'Armérie des sables et de l'Œillet couché. La présence, sur une petite butte, de blocs de grès et de sables nus couverts de lichens, évoque les milieux tout proches de la Hottée du Diable, un site emblématique du département de l'Aisne. En arrière-plan, les arbres remarquables du parc, refuge de la **Huppe fasciée**, viennent parachever ce paysage unique.

Propriété communale de Fère-en-Tardenois, la gestion du site est assurée par la commune et le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. Les landes sèches et humides du Parc des Bruyères sont labellisées ENS pour leur richesse floristique et faunistique patrimoniale et exceptionnelle à l'échelle des Hauts-de-France.

L'Armérie des sables



La Huppe fasciée





PRAIRIES INONDABLES REMARQUABLES

Situées en fond de vallée, dans le lit majeur d'un cours d'eau, les prairies sont qualifiées d'inondables lorsqu'elles sont soumises aux expansions annuelles du lit mineur*. Caractérisées par des étendues d'eau peu profondes, elles constituent pour la biodiversité des zones de transition essentielles entre les milieux terrestres et aquatiques.*



Ces prairies alluviales jouent un rôle non négligeable en faveur des continuités écologiques et favorisent ainsi la mise en réseau d'habitats divers pour l'accueil et le déplacement d'une faune abondante. Prisées par de nombreuses espèces d'oiseaux, nicheuses ou migratrices, elles attirent également amphibiens, mollusques et insectes inféodés aux conditions particulières de ces milieux pour leur reproduction.

Zone de régulation naturelle des crues hivernales et printanières, ces prairies assument des fonctions primordiales dans la gestion à la fois quantitative et qualitative de la ressource en eau. Grâce aux alluvions* déposées par le cours d'eau, les prairies inondables offrent des terres très fertiles et propices aux activités liées au pastoralisme et à la fauche. Leur proximité avec le cours d'eau leur confère une meilleure résistance lors de périodes de sécheresse.

Dans l'Aisne, ces milieux naturels si remarquables sont particulièrement bien préservés dans la Moyenne Vallée de l'Oise où, chaque année, les crues naturelles de la rivière offrent des paysages éphémères surprenants.



La Moyenne Vallée de l'Oise



LA MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

L'Oise axonaise compte parmi les rares rivières des Hauts-de-France dont le cours naturel est majoritairement préservé. Aussi, jouit-elle encore par endroits d'une liberté d'expression qui se manifeste en Moyenne Vallée de l'Oise par un impressionnant tracé naturel de méandres.

Lorsque ceux-ci débordent, ils alimentent les ripisylves* et prairies environnantes, faisant de la Moyenne Vallée de l'Oise **l'une des dernières de la région à offrir de telles zones inondables si exceptionnelles**. Les prairies inondables y accueillent notamment l'une des dernières populations nationales du **Râle des genêts**, une espèce d'oiseau migrateur classée en danger critique d'extinction en France. Le **Cuivré des marais**, un papillon menacé à l'échelle européenne, **y trouve aussi les conditions idéales pour développer tout son cycle de vie**.

Côté flore, la **Germandrée des marais**, plante vivace devenue rare en Hauts-de-France, affectionne particulièrement ces milieux humides, tout comme l'**Inule des fleuves** qui ne survit plus que dans cette vallée alluviale à l'échelle de la région.

Ainsi reconnue pour son caractère remarquable mais fragile, la Moyenne Vallée de l'Oise est un **ENS atypique d'intérêt communautaire par son inscription au réseau européen Natura 2000**.

L'inule des fleuves



Le Papillon cuivré des marais



Le Râle des genêts





MARAIS SINGULIERS



Étendues saturées en eau, les marais se définissent par l'omniprésence d'une eau stagnante qui engorge les sols et recouvre parfois les terres. Ces conditions hydriques particulières en font des écosystèmes très fonctionnels où s'épanouissent une flore et une faune abondantes.

Dans ces zones humides, la physionomie des lieux est influencée par l'alcalinité ou l'acidité de l'eau. Les marais alcalins y regorgent d'espèces de roseaux, massettes, joncs et carex. À l'inverse, les marais acides, plus rares dans la région, se distinguent par la présence de sphaignes* qui y façonnent un décor original.

Écosystèmes parmi les plus riches des pays tempérés, les marais offrent ainsi des paysages naturellement luxuriants, où s'entremêle une variété de plantes aquatiques et où fourmillent par ailleurs d'innombrables espèces animales : amphibiens, reptiles, poissons ou encore invertébrés et maintes espèces d'oiseaux migrateurs y profitent de ressources intarissables.

L'accumulation de matières organiques immergées, qui ne peuvent se décomposer en l'absence d'oxygène, donne lieu dans ces zones humides à la présence de ce que l'on appelle la « tourbe ». L'exploitation de cette matière végétale fossile jusqu'au milieu du XX^e siècle a fortement contribué à la dégradation de ces milieux pourtant indispensables. **Régulation des eaux et du climat, stockage du carbone, amélioration de la qualité des eaux** sont des exemples représentatifs des services non négligeables rendus par ces milieux naturels si singuliers.





Le Marais de Cessières

CESSIÈRES-SUZY



LE MARAIS DE CESSIÈRES

Situé à proximité de Laon, le Marais de Cessières s'étend sur quelques centaines d'hectares et fait partie des rares zones humides dans l'Aisne à avoir conservé toute son originalité. Le site se démarque notamment par une hétérogénéité des gradients d'humidité ainsi que par l'acidité de ses eaux.

Au marais de Cessières, la présence de buttes de sables témoigne des dépôts sédimentaires qui s'y sont accumulés au fil des millénaires. C'est là que se concentre par endroits une eau au pH* peu élevé. Dans ces zones imbibées, les Sphaignes abondent et forment des tourbières acides semblables à celles d'Écosse, bien que plus modestes. Les Linaigrettes, avec leurs pompons blancs, accompagnent les plantes carnivores, tels les Rossolis.

Le site offre une pluralité d'habitats naturels humides qui abritent une grande diversité d'espèces animales appréciant les lieux. La Vipère péliade, espèce en voie de disparition, se tapit à l'affût d'une proie, tandis que la Bécasse des bois croule* dès la tombée de la nuit en période estivale.

Reconnu pour ses richesses écologiques et fonctionnelles, ce site ENS suscite un grand intérêt d'un point de vue scientifique. L'Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement en Environnement (ADREE) y intervient régulièrement pour mener des études ainsi que le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France qui en assure une gestion adaptée.

La Linaigrette

Le Rossolis à feuilles intermédiaires



La Sphaigne de magellan



La Vipère péliade



Les Marais de la Souche



LES MARAIS DE LA SOUCHE



La Libellule

Dans les Marais de la Souche, situés à l'Ouest de Laon, s'étale une large zone humide de plus de 3 000 hectares, où s'écoule la rivière Souche et où affleure une nappe d'eau souterraine enchâssée dans la craie du plateau picard. Ces conditions ont favorisé la formation de plus de 1 500 hectares de tourbières alcalines.

La présence de vastes étendues de **roselières*** au sein de ces marais exceptionnels suggère un équilibre naturel bien établi. Au cœur de ces formations pullule une vie foisonnante. À la surface des eaux libres de cet écosystème, se rencontrent Nénuphar blanc, Potamot coloré et l'Iris des marais en marge des zones envasées. Plante vivace attractive pour les insectes pollinisateurs, cette dernière contribue par ailleurs à la stabilisation des sols, un service écosystémique non négligeable en zone immergée.

Les insectes, tels que les Gyrins, les Libellules ou encore les Papillons de nuit blottis dans les feuillages, y trouvent de la nourriture et des abris qu'ils apprécient ; mais donnent aussi de quoi se repaître à nombre d'amphibiens et d'oiseaux, tels la **Rainette verte** et le **Blongios nain**.

Afin de favoriser un équilibre entre les usages à l'œuvre dans ces vastes marais et la conservation de leurs richesses écologiques, des structures comme l'**Association La Roselière**, l'**AMSAT***, l'**ASMSL*** ou encore le **Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France** interviennent de façon complémentaire pour la sauvegarde de cet **ENS qui fait partie du réseau Natura 2000**.



Le Blongios nain



La Rainette verte







Le Marais d'Isle

SAINT-QUENTIN



LE MARAIS D'ISLE



La Rainette

Véritable îlot de nature alimenté par le fleuve Somme, le Marais d'Isle s'étend sur près de 50 hectares en plein cœur de la ville de Saint-Quentin. Il constitue un écrin naturel en milieu urbain, abritant une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle.

Étangs, roselières, ripisylves* offrent ainsi de nombreux habitats humides alcalins qui favorisent une végétation très spécifique, dont certaines espèces confèrent quelques touches de couleurs lumineuses à travers les paysages. La renoncule Grande douve, avec ses fleurs d'un jaune d'or luisant, dénote particulièrement avec le blanc de la **Ciguë vireuse**, une plante menacée de disparition dans toute la France. Celle-ci ne subsiste plus qu'à deux endroits dans la région et bénéficie d'un programme de renforcement de ses populations avec le **Conservatoire Botanique National (CBN) des Hauts-de-France**.

Parmi la faune, **diverses espèces d'oiseaux** trouvent refuge au sein de ce site insolite. Le **Fuligule morillon** et la Sarcelle d'hiver s'y éclipse sous les Saules, tandis que la **Gorgebleue à miroir** partage son chant mélodieux.

Toutes les splendeurs de ce réservoir de biodiversité sont préservées grâce à la volonté de la **Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois** et du **Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France** qui s'engagent dans la gestion adaptée de ce site **ENS, unique Réserve Naturelle Nationale** implantée en milieu urbain.

Le Fuligule morillon



La Gorgebleue à miroir



La Ciguë vireuse







SOURCES PÉTRIFIANTES SURPRENANTES

Une source est dite pétrifiante quand, au gré de son ruissellement, elle forme des concrétions calcaires appelées « tufs » ou « travertins ». Ces roches sédimentaires se développent au sein d'un contexte géologique particulier et constituent des habitats naturels d'intérêt insoupçonné pour la biodiversité.

Véritables monuments naturels, les travertins résultent d'un phénomène physico-chimique étonnant : lorsque, chargée en calcaire et en CO_2 dissout, l'eau souterraine jaillit à l'air libre, la différence de température, la vitesse d'écoulement ainsi que le contact avec la végétation provoquent la précipitation du calcaire et ainsi, la formation d'édifices tufeux. La composition de ces édifices varie en fonction de divers facteurs, telle la nature du substrat ou encore l'altitude.

Dans l'Aisne, il existe une quarantaine de sources pétrifiantes encore largement méconnues. Celles-ci sont caractérisées par la présence de végétations dominées par les bryophytes* et constituent un environnement d'accueil privilégié pour de nombreuses espèces animales qui se sont adaptées à ces milieux très originaux. C'est le cas notamment des libellules, des amphibiens ou encore des mollusques.

La préservation de ces sources étonnantes passe par la gestion de l'ensemble du système hydrologique d'un site, du bassin versant abritant la source qui l'alimente jusqu'au cours d'eau en aval.



La Fontaine Saint-Martin



LA FONTAINE SAINT-MARTIN

La Fontaine Saint-Martin se situe sur une parcelle privée, reclus au milieu d'un boisement. Ce joyau naturel à la forme d'un champignon d'une hauteur de 5 mètres constitue l'un des travertins les plus spectaculaires de la région.

Préservé par le propriétaire, ce site de 9 hectares émerge par son dédale de micro-paysages façonnés par la source, le ru et les petites cascades pétrifiées. L'édifice calcaire que constitue la Fontaine Saint-Martin surplombe ce lieu insolite et offre un support privilégié pour la biodiversité. Ainsi, s'y développe une végétation bryophytique luxuriante. On y décèle, par exemple, le **Cratoneuron variable**, une mousse rare et d'intérêt patrimonial en France.

Souvent méconnues, généralement sous-estimées, les bryophytes jouent un rôle primordial dans le fonctionnement des écosystèmes. Elles fournissent des micro-habitats humides indispensables pour une multitude d'insectes et rendent de nombreux services environnementaux, telle l'absorption des substances polluantes présentes à la fois dans l'air et le sol.

Ce site, aussi surprenant que fragile, est labellisé ENS et classé à l'échelle nationale comme site inscrit*. Afin de sauvegarder ses richesses écologiques et paysagères, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et le propriétaire en assurent l'entretien et s'attachent à la sensibilisation pour un usage attentif et respectueux de ce lieu si fabuleux.

Le Cratoneuron variable







LES PARTENAIRES DU DÉPARTEMENT





Définitions

- **Alluvions** : dépôts de matériaux limoneux, argileux ou sableux laissés par les eaux lorsqu'elles se retirent
- **Bryophyte** : groupe de plantes non vasculaires composé des mousses, des hépatiques et des sphaignes
- **Crouler** : verbe utilisé pour désigner le cri de la bécasse
- **Futaie** : bois composé de grands arbres adultes, de haut fût
- **Ligneux** : qui a la nature ou la consistance du bois
- **Lit majeur** : zone dans laquelle un cours d'eau déborde temporairement en période de fortes crues
- **Lit mineur** : chenal principal d'un cours d'eau, où l'eau s'écoule continuellement
- **Méridionale** : situé au midi ou tourné du côté du midi
- **Muscinale** : relative aux bryophytes
- **Pédologique** : relatif aux sols
- **pH (potentiel Hydrogène)** : mesure de l'acidité ou l'alcalinité de l'eau
- **Ripisylve** : ensemble des formations végétales ligneuses qui poussent le long des cours d'eau
- **Roselière** : formation végétale dense, essentiellement composée de roseaux et située en zones humides à la limite entre milieux terrestres et milieux aquatiques
- **Site inscrit** : dispositif national qui a pour objectif de préserver les sites remarquables au plan paysager. La définition officielle considère un site inscrit comme « un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé »
- **Sphaigne** : plante du groupe des bryophytes qui forme des tapis végétaux denses en milieu gorgé d'eau
- **Sylve** : bois, forêt

Acronymes

- **ADREE** : Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement
- **AMSAT** : Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles des Marais de la Souche
- **ASMSL** : Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnais
- **CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels
- **CBN** : Conservatoire Botanique National
- **ONF** : Office National des Forêts







CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE

Hôtel du Département - Rue Paul Doumer
02 000 LAON

RÉDACTION

Anna IANNELLI & Christophe ANANIE

Service aménagement, mobilité et environnement

Direction de l'Aménagement du Territoire
Et du Développement Durable

CONCEPTION

Laura THIEBAUT

Service Atelier numérique
Direction Informatique

COMITÉ DE RELECTURE

Muriel BRETON & Raphaël ALLAGUILLAUME

Office National des Forêts

David FRIMIN, Thibaut GERARD & Loïc LEGLISE

Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

Jean-Christophe HAUGUEL

Conservatoire Botanique National des Hauts-de-France

IMPRESSION

iLLiCO by l'artésienne

Juin 2026



ESPACES NATURELS
SENSIBLES



**ENSEMBLE, PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES**